



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 26 octobre 2004 à 9h30 à laquelle sont présents monsieur le maire Yves Ducharme, mesdames et messieurs les conseillers-ères André Levac, R. Alain Labonté, Richard Jennings, Lawrence Cannon, Marc Bureau, Louise Poirier, Denise Laferrière, Simon Racine, Paul Morin, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher et Luc Montreuil.

Sont également présents monsieur Mark B. Laroche, directeur général ainsi que Me Suzanne Ouellet, greffier, mesdames Micheline Larouche, greffière adjointe, Nicole Dumoulin, Carole St-Arnaud Gaboury, Me Marie-Hélène Lajoie, Lucie Poulin, messieurs David Coulombe, Claude Doucet, Pierre Guilbault, Louis-Paul Guindon, Melvin Jomphe, André Langelier, David Leclerc, Roland Morin, Marc Pageau, Gilles Sabourin, Jacques Tremblay, Mario Tremblay et Michel Tremblay.

Sont absents mesdames et messieurs les conseillers-ères Pierre Phillion, Thérèse Cyr, Joseph De Sylva et Jocelyne Houle.

CP20041026-P1 **VOCATION DU PÔLE SITUÉ ENTRE LES BOULEVARDS DU PLATEAU ET DE L'OUTAOUAIS – PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE ZONAGE ET PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME**

9 h 40 - Monsieur Claude Doucet présente aux membres du conseil la vocation actuelle du secteur Le Plateau ainsi que la vocation proposée, laquelle aurait pour effet de prolonger l'aire commerciale.

Les membres du conseil demandent qu'une présentation soit effectuée par la firme Demarcom relativement à ce dossier et souhaitent que la firme aborde, lors de la présentation, l'impact qu'aurait le développement commercial de ce secteur sur les commerces du boulevard St-Joseph et du secteur d'Aylmer.

Les membres du conseil ont également soulevé l'absence d'infrastructures nécessaires pour l'implantation de nouvelles grandes surfaces. Ils souhaitent également que les commerçants soient consultés dans ce dossier.

CP20041026-P2 **RELOCALISATION DE LA MAISON DE JEUNES « ADOJEUNE »**

Monsieur le conseiller Luc Montreuil quitte son siège.

11 h 30 - Les membres du conseil acceptent, à l'unanimité, la recommandation proposée par le directeur du Module de la culture et des loisirs visant à relocaliser temporairement la maison de jeunes « Adojeune » dans l'édifice John-R. Luck.

Les coûts sont estimés à 85 000 \$ pour la mise aux normes du bâtiment dans le cadre de cette relocalisation.

Par ailleurs, les membres du conseil acceptent, à l'unanimité, la proposition du maire Yves Ducharme à l'effet de mandater les services concernés pour préparer un appel d'offres pour la location d'un bâtiment de 170 m² dans ce secteur.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Monsieur le conseiller Marc Bureau dépose les documents suivants :

- CP20041026-PD1** Documents de travail et comptes rendus de la Commission politique permanente de l'aménagement et des transports relativement aux pratiques d'aménagement et d'urbanisme commercial
- CP20041026-PD2** Rapport de la Commission politique permanente de l'aménagement et des transports présenté au ministère du Développement économique et régional le 9 octobre 2003
- CP20041026-PD3** Lettre datée du 21 octobre 2004 de l'UMQ adressée au ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
- CP20041026-PD4** Lettre datée du 25 octobre 2004 de Burnac Leaseholds adressée au maire Yves Ducharme – Modification du zonage, secteur du Plateau
- CP20041026-PD5** Lettre datée du 22 octobre 2004 d'Ivanhoe Cambridge adressée au maire Yves Ducharme – Modification du zonage, secteur du Plateau
- CP20041026-PD6** Lettre datée du 21 octobre 2004 d'IGA Laflamme adressée à monsieur le conseiller Lawrence Cannon – Modification du zonage, secteur du Plateau
- CP20041026-PD7** Documents de la Ville de Québec concernant les magasins à grandes surfaces

Ces documents seront transmis aux membres du conseil pour information.